

**LES PAYSAGES PERIURBAINS, DES HERITAGES A UNE GESTION
DIFFERENCIEE DES TERRITOIRES 14 et 15 SEPTEMBRE 2011 BLOIS
PROPOSITION DE COMMUNICATION**

COMPAIN-MUREZ

Brigitte

Ingénieur-chercheur secteur de l'énergie, expert acteurs de la ville durable
Concepteur-paysagiste ENSP,
Présidente fondatrice de Saint-Fiacre Loire-Baratte

Association Saint-Fiacre Loire-Baratte
20, rue du Vernet 58000 NEVERS

Tél. 06 10 39 57 26

saint-fiacre58@orange.fr

Axe 2 – Echelles, acteurs et politique de gestion des paysages du périurbain :

La contribution de l'agriculture périurbaine dans la « transition facteur 4 » à l'échelle du territoire urbain durable

Auteur : Brigitte Compain-Murez

Résumé :

la protection de l'espace périurbain fait appel à des compétences pluridisciplinaires : **géographes, naturalistes, urbanistes, paysagistes, ethnologues, sociologues, agronomes et... climatologues**. C'est par le croisement d'approches décloisonnées que se déterminent les enjeux du paysage périurbain.

La ville durable est une « ville de proximité » qui répond aux objectifs volontaristes du **Plan Climat Territorial (PCT)** inscrit dans les lois Grenelle I et II. Son modèle de développement est guidé par le principe de proximité. Le projet urbain est basé sur l'entretien, la reconstruction, la réhabilitation, **la lutte contre l'étalement urbain** (intensité urbaine = extension sur l'existant), la production d'énergies renouvelables locales, les déplacements « décarbonés » alternatifs à la voiture, la production de matériaux « biosourcés », le compostage et/ou la méthanisation de la matière organique des déchets municipaux, **les productions agricoles locales, les circuits de distribution locaux, la création de trames verte et bleue (TVB), la biodiversité, la détente...** Dans cette optique **la préservation et l'augmentation des terres agricoles est forte**.

La « transition facteur 4 » (diminution par 4 des gaz à effet de serre -GES- à l'horizon 2050) **passer par une nécessaire protection des socles agro-naturels périurbains**. Dans ce contexte, la théorie de Von Thünen (exploitant et ingénieur agronome du XIX^{ème} siècle), retrouve tout son sens aujourd'hui avec la nécessité d'économiser les ressources fossiles, de dresser des bilans carbone en limitant le transport de marchandises, de créer de la valeur ajoutée pour l'économie locale.

Quelques collectivités locales ligériennes exemplaires anticipent et travaillent à leur Schéma de Cohérence Territoriale -SCOT- de seconde génération qui inclut la production maraîchère "*pour une société post-carbone*". Leur application est basée sur l'urbain, le mode d'habiter, de travailler, de se déplacer, de consommer, **de gérer les sols, la végétation, les milieux naturels et agricoles**. Les grandes lignes de leur projet sont calées sur les

changements climatiques et le niveau des gaz à effet de serre (GES) à maintenir où à obtenir et se traduisent dans les documents d'urbanisme (GES-PLU, GES-SCOT).

Les objectifs des PCT renforcent le verdissement des SCOT et PLU et s'ajoutent aux instruments de régulation du patrimoine foncier et de protection des sols tels que les Zones d'Agriculture Protégée (ZAP) et Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains -PAEN- (soumis à l'accord du département). Ces outils particulièrement adaptés à la protection des sols agraires sont malheureusement encore assez peu utilisés. Le déploiement de la loi Grenelle II devrait cependant renforcer ces dispositifs.

Avec la généralisation de l'intercommunalité, le projet agricole urbain s'étend et s'insère dans la planification territoriale. Les **élus ruraux de l'intercommunalité** et les **services locaux du Ministère de l'Agriculture** ont un rôle fondamental à jouer lors de l'élaboration des outils d'urbanisme et de planification.

A la lumière de cette nouvelle donne, le jeu d'acteurs se dessine...

Quelles seront les intentions des élus, la capacité des collectivités à relever les défis de la « transition facteur 4 » et les circonstances qui pousseront les décideurs sur la voie de l'organisation de la société post-carbone ?

Mots clés : plan climat territorial, transition facteur 4, agriculture urbaine, ville durable, paysage périurbain, société post-carbone

Proposition de posters : voir page suivante



Le Val de la Baratte (Nevers, Nièvre), © photo Jean Goby



Trésors des sables ligériens (Nevers, Nièvre) © photo Jean Goby